



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 99/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA FENIERE – LOT 2 ESPACES VERTS – MARCHÉ 2023-06– SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur la place de la Fenièrre, la commune a lancé un marché de travaux afin de faire appel à des entreprises qualifiées.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux relatif à la requalification de la place de la Fenièrre – lot 1 : Voirie, réseaux divers et génie civil à l'entreprise CALVIÈRE, représentée par Monsieur CALVIÈRE William en qualité de président dont le siège est situé Mas du Coussoul Neuf – 71 route d'Entressen – 13800 ISTRES.

DIT que la commune règlera les sommes dues selon le Bordereau des Prix Unitaires et pour un montant de base 33 317.55 € HT soit un montant TTC de 39 981.06 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 08 janvier 2024

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 18 JAN. 2024
Et de la publication ou notification le